

déposer dans les deux langues officielles le rapport n° 29 de la Commission de réforme du droit du Canada. Ce rapport, monsieur le Président, porte sur le sujet de l'arrestation.

* * *

LOI DE MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD ATLANTIQUE CANADA—TERRE-NEUVE

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ LÉGISLATIF

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter dans les deux langues officielles le rapport du comité législatif qui a étudié le projet de loi C-6, concernant la mise en oeuvre de l'accord entre les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve et du Labrador sur la gestion des ressources en hydrocarbures extracôtiers et sur le partage des recettes correspondantes et apportant des modifications corrélatives ou connexes, avec modifications.

* * *

[Français]

COMITÉ DE SÉLECTION

PRÉSENTATION DU 4^E RAPPORT

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le quatrième rapport du Comité de sélection, dans les deux langues officielles.

PRÉSENTATION DU 5^E RAPPORT

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le cinquième rapport du Comité de sélection, dans les deux langues officielles.

Monsieur le Président, si la Chambre y consent, j'ai l'intention de proposer l'adoption du 5^e rapport plus tard aujourd'hui.

(Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet des rapports précités.)

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS

ON DEMANDE QUE L'AMBASSADE DU CANADA EN SYRIE SOIT DÉMÉNAGÉE À CHYPRE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, je prends à nouveau la parole aujourd'hui pour présenter à la Chambre une pétition signée par des électeurs d'ascendance libanaise de ma circonscription qui demandent humblement à la Chambre que l'ambassade du Canada en Syrie soit déménagée à Chypre, étant donné que l'accès en est très difficile pour les personnes qui sont nées ou qui ont grandi dans les secteurs chrétiens du Liban, que les Libanais sont harcelés par des barrages routiers et des gardes syriens, qu'ils doivent verser un droit chaque fois qu'ils traversent la frontière syrienne et qu'aucune devise étrangère ne peut être apportée en territoire syrien.

Pétitions

OPPOSITION À LA MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom de nombreux Canadiens qui protestent de leur opposition à l'intention avouée du gouvernement de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur les brevets, ce qui entraînera une hausse du prix des produits pharmaceutiques pour les Canadiens atteignant des millions et des millions de dollars chaque année.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par un bon nombre de mes mandants qui prétendent que l'idée du gouvernement fédéral de modifier les dispositions de la Loi sur les brevets concernant les médicaments délivrés sur ordonnance en haussera les prix au point où les consommateurs canadiens n'auront plus guère les moyens de s'en procurer. Je demande donc humblement au Parlement de rejeter ces propositions qui majoreront le prix des médicaments délivrés sur ordonnance aux Canadiens.

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, en vertu de l'article 106 du Règlement, je me fais un devoir de présenter une pétition signée par un certain nombre de Canadiens qui protestent contre les propositions ministérielles tendant à modifier la Loi sur les brevets et à autoriser des majorations des prix des médicaments au Canada ce qui serait onéreux pour les malades et les pauvres. Ces gens demandent au Parlement de rejeter ces propositions qui majoreront le prix des médicaments délivrés sur ordonnance au Canada.

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition à la Chambre signée par 70 ou 80 personnes de la magnifique circonscription de Yorkton—Melville. Cette pétition s'oppose aux modifications proposées à la Loi sur les brevets. Les pétitionnaires déclarent craindre que cette initiative ne fasse grimper les prix des médicaments pour les gouvernements provinciaux et les Canadiens en général. Ils demandent au Parlement de rejeter les propositions qui sont sur le point d'être présentées pour majorer les prix des médicaments délivrés sur ordonnance au Canada.

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, j'ai l'honneur, le devoir et le plaisir de présenter une pétition au nom des personnes âgées de Le Pas et de Flin Flon, au Manitoba. Dans cette pétition mes mandants font valoir les préoccupations que leur cause l'intention annoncée par le gouvernement fédéral de faire augmenter le prix des médicaments. Ils signalent que cela va nuire injustement aux Canadiens qui ont besoin en permanence d'acheter des médicaments délivrés sur ordonnance pour des raisons de santé.

M. Lewis: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je suis persuadé qu'il s'agit uniquement d'un lapsus de la part des députés d'en face, mais l'article 106 du Règlement exige que toutes les pétitions soient visées comme il se doit par le greffier des pétitions. Si elles ont été . . .

M. Benjamin: Elles l'ont été!